

BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES INDIVIDUELS, EN CLIMAT TROPICAL

FÉVRIER 2024



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE FRANÇAISE



RÉUNION



MAYOTTE



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments
Résilients et Économes en Énergie

POURQUOI UN CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE ?

Dans un contexte d'évolution des pratiques et de mise en œuvre de systèmes de plus en plus exigeants, le développement d'outils d'autocontrôle et d'aide à la réception des travaux est essentiel pour accompagner les acteurs vers plus de qualité et une meilleure gestion des interfaces avec les autres intervenants, y compris le maître d'ouvrage.

Plus globalement, le développement des pratiques d'autocontrôle favorisera l'atteinte des performances recherchées lors des opérations de construction et de rénovation, en valorisent la pratique des professionnels.

COMMENT FONCTIONNE CE CALEPIN ?

- 1 Description du point à vérifier
- 2 Illustration d'explication
- 3 Points de vigilance
- 4 Répercussion de la non conformité
- 5 Phase de chantier concernée
- 6 Tests et modalités

Un programme à destination des professionnels ultramarins.

OMBREE un programme dédié aux professionnels de la construction financé par les CEE (Certificat d'Economie d'Énergie). Il a pour but de participer à la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments ultramarins. Retrouvez tout les documents et vidéos relatifs à vos métiers dans la bibliothèque PERGOLA www.batiments-outremer.fr/pergola

PÉRIMÈTRE D'UTILISATION

Ce calepin et sa fiche d'autocontrôle sont à utiliser dans le cas d'espaces individuels utilisant 1 appareil par pièce :

- en résidentiel, dans les chambres et séjours
- en tertiaire, dans les chambres individuelles (hôtes ou bâtiments de santé) ou bureaux individuels.

Fiche d'autocontrôle synthétique détachable à remplir sur chantier.

Identification de l'entreprise, du chantier et de l'intervenant.

Points détaillés et développés dans le calepin.

Commentaires



1 DIMENSIONNEMENT DE L'INSTALLATION

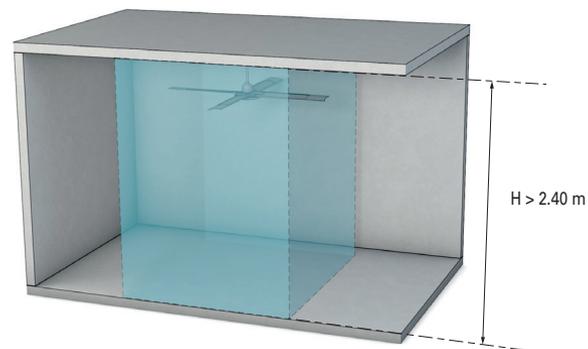
Mode de contrôle :



Mesure

L'espace est compatible pour recevoir un brasseur d'air ($S > 9 \text{ m}^2$ et $\text{hsp} > 2,40 \text{ m}$).

Sur site, pièce à équiper



POINTS DE VIGILANCE

Les brasseurs d'air s'installent dans les pièces principales (exclure les sanitaires, les couloirs, ...).

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

2 DIMENSIONNEMENT DE L'INSTALLATION

Le diamètre des pales de l'appareil est supérieur à 1,32 m (52 pouces).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur fiche technique



Ø 1.32 m / 52 pouces



POINTS DE VIGILANCE

Les brasseurs d'air de diamètre inférieur à 1,30 m ne permettent pas de garantir un confort satisfaisant sur l'espace à traiter.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

3 CHOIX DE L'APPAREIL

La puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W (hors éclairage)

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle documentaire sur plans



POINTS DE VIGILANCE

Privilégier les motorisations DC, plus sobres.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

4 CHOIX DES APPAREILS

Les pales de l'appareil sont non métalliques.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur fiche technique



POINTS DE VIGILANCE

Les pales métalliques sont soumises à une corrosion prématurée en climat tropical (y compris en aluminium non anodisé).
Les matériaux à privilégier sont le bois, les composites, les plastiques...

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

5 CHOIX DES APPAREILS

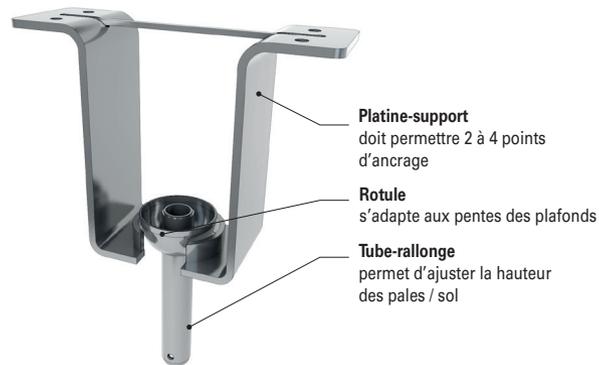
L'appareil est équipé d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur fiche technique



POINTS DE VIGILANCE

L'absence de rotule représente un danger en zone sismique. La rotule permet l'installation sur un rampant incliné.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

PRÉPARATION DE CHANTIER



PHASE 2

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

6 IMPLANTATION

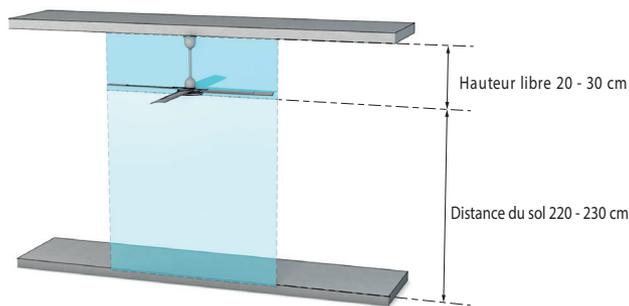
Mode de contrôle :



Mesure

Mesure effective sur site

La hauteur sous pale est comprise entre 2,20 m (Antilles-Guyane) - 2,30 m (Océan indien) et 3,00 m.



POINTS DE VIGILANCE

La hauteur recommandée sous les pales est de 2,30 m en résidentiel (référence RTAA DOM). Une tolérance à 2,20 m peut être introduite en rénovation.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



PRÉPARATION DE CHANTIER

PHASE 2

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE

7 IMPLANTATION

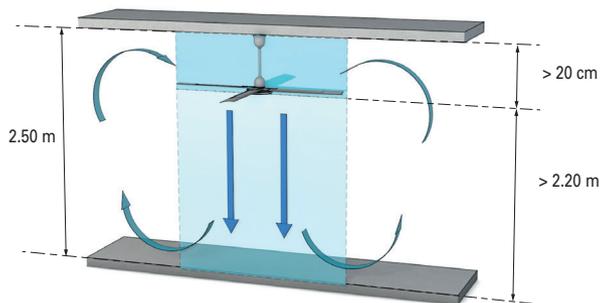
Mode de contrôle :



Mesure

La distance pales / plafond est supérieure ou égale à 20 cm.

Mesure effective sur site



POINTS DE VIGILANCE

Un espace suffisant entre les pales et le plafond est nécessaire au bon fonctionnement du brasseur d'air. Il conditionne le débit d'air.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

8 IMPLANTATION

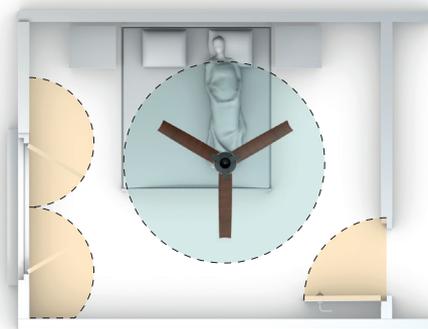
Mode de contrôle :



Visuel

Dans le cas d'un appareil unique, l'axe du brasseur d'air est situé à proximité du centre de la pièce ou positionné au dessus des occupants habituels.

Contrôle visuel sur site



Implantation centrale



POINTS DE VIGILANCE

La position de l'appareil peut varier selon l'implantation du mobilier (poste de travail, lit, ...).

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

9 IMPLANTATION

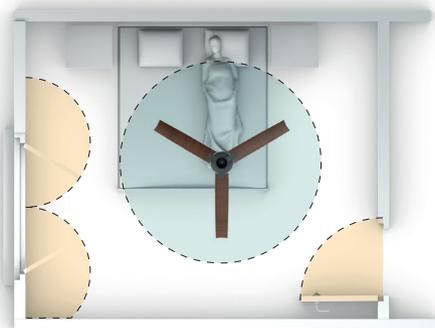
Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site

Il n'y a pas d'obstacle (mobilier, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.



Implantation centrale



POINTS DE VIGILANCE

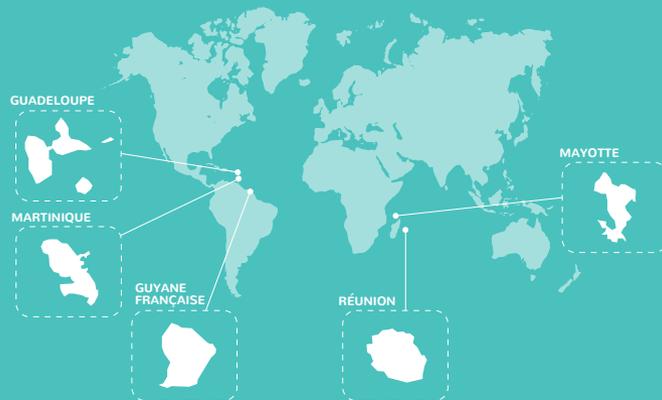
Attention aux menuiseries en position ouvertes qui ne doivent pas entraver le fonctionnement de l'appareil.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE FRANÇAISE



RÉUNION



MAYOTTE





10 COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

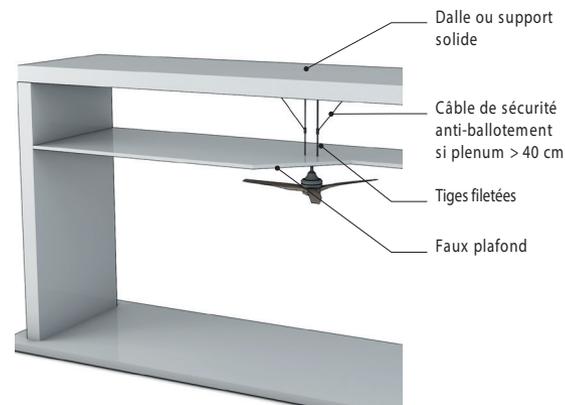
Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site

Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.



POINTS DE VIGILANCE

Attention aux faux-plafonds suspendus qui nécessitent un renfort spécifique. Doit aussi être traité en préparation chantier en coordination avec les autres corps d'état.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

11 COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

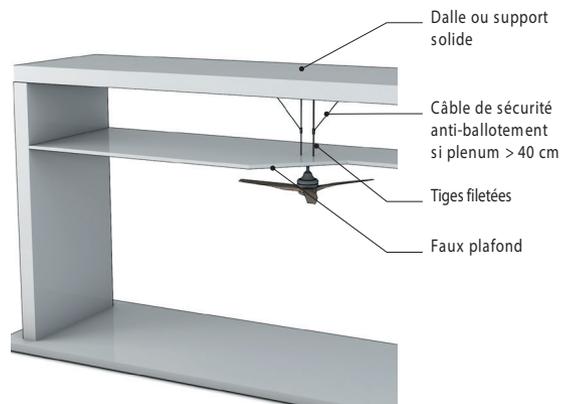
La platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site des fixations sur le support



12 FIXATION

La fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site des fixations sur le support



Détail de fixation de la platine de la rotule



POINTS DE VIGILANCE

En présence d'un plenum, des tiges doivent relier la platine avec la structure porteuse (dalle ou charpente). Utiliser à minima 2 tiges filetées.



POINTS DE VIGILANCE

Les 2 points d'ancrage sont impératifs. En intérieur, des chevilles en acier zingué sont utilisables. En extérieur, utiliser des vis inox.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

13 FIXATION

Les visseries sont compatibles avec la nature du support.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site des fixations sur le support



Sur bois : à minima vis bois diam 6 ou 8 x long 50 mm



Sur béton : Goujons Ø 8 mm x 50



POINTS DE VIGILANCE

Utiliser des chevilles spécifiques pour dalle béton ou structure bois. Respecter les diamètres préconisés par le fabricant. A minima diam 8 mm.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

14 FIXATION

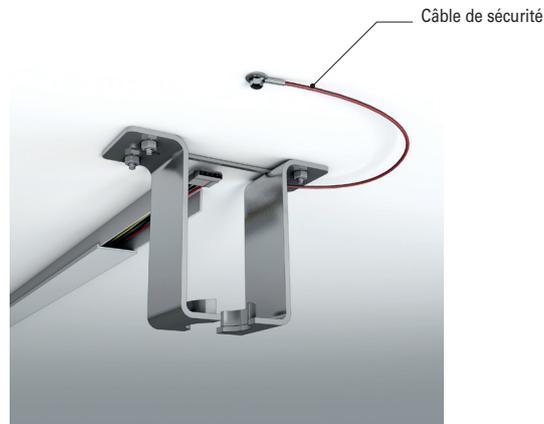
Un 3^e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

Cette disposition concerne la Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Martinique et Mayotte.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

15 AXE MOTEUR

L'axe moteur est vertical et monté sur rotule.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



Moteurs adaptés aux pentes

Niveau spécifique des ventilateurs

Principe de montage sous rampant (< 25°)

16 CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

Le raccordement électrique est réalisé sur une attente électrique existante conforme NF C15-100 (circuit éclairage).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site

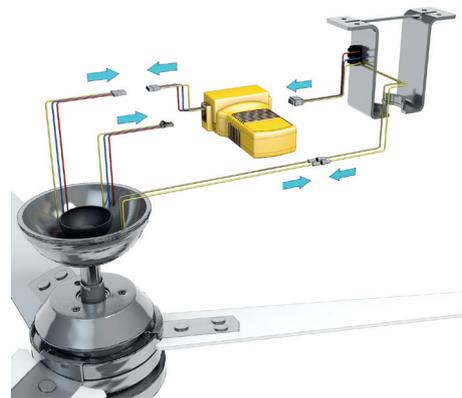


Schéma électrique



POINTS DE VIGILANCE

La rotule garantit la l'horizontalité du plan des pales et donc l'absence de vibration, y compris sous rampant jusqu'à environ 20° d'inclinaison.



POINTS DE VIGILANCE

Dans le cas d'un plafonnier existant. Une rallonge sous goulote apparente est possible pour positionner le brasseur d'air sur l'espace à traiter. La puissance absorbée d'un brasseur d'air est voisine de celle d'un point lumineux.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

17 CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site

18 ÉCLAIRAGE

L'éclairage intégré à l'appareil ne dépasse pas 10 W, avec une efficacité supérieure à 90 lumens/W.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

Dans le cas de l'absence de plafonnier ou lorsqu'une alimentation spécifique brasseur d'air est prévue.



POINTS DE VIGILANCE

Privilégier les équipements dotés d'éclairage LED

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

18 BIS ÉCLAIRAGE

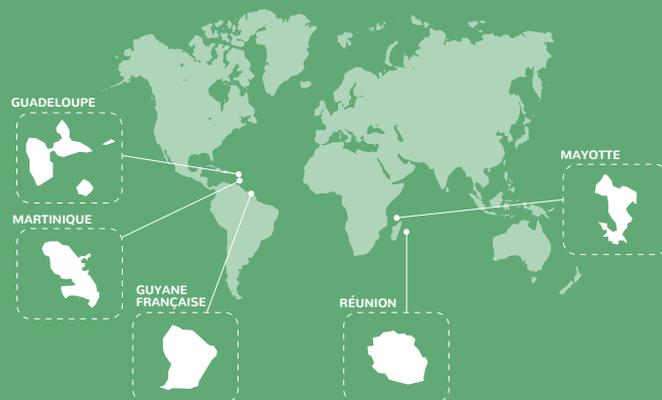
Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site

L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec le brasseur d'air.



POINTS DE VIGILANCE

Attention à l'effet stroboscopique dans les espaces tertiaires : l'éclairage ne doit pas être directement au dessus des pales.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

MISE EN SERVICE & RÉCEPTION



PHASE 4

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

19 COMMANDE

Une télécommande est présente dans la pièce, sur support fixé à hauteur accessible.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

Vérifier l'accessibilité de la commande qui doit être à environ 1 m du sol (accessibilité handicap).

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

20 COMMANDE

Une commande murale (variateur) est présente, fonctionnelle et ergonomique.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

! Vérifier l'accessibilité de la commande qui doit être à environ 1 m du sol (accessibilité handicap).

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

21 ESSAI FONCTIONNEL

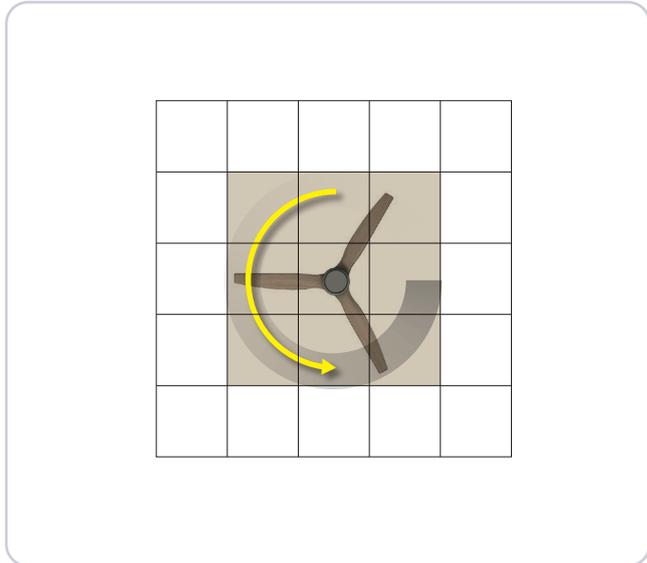
Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.

Mode de contrôle :



Test

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

! L'utilisateur doit avoir été informé de ce point de vigilance. Idéalement une flèche indique explicitement le sens de rotation sur le bloc fixe.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

22

ESSAI FONCTIONNEL

23

ESSAI FONCTIONNEL

On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.

On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.

Mode de contrôle :

Mode de contrôle :



Test

Test

Contrôle visuel sur site

Contrôle visuel sur site



Sur bois : à minima vis bois diam 6 ou 8 x long 50 mm

Sur béton : Goujons Ø 8 mm x 50



POINTS DE VIGILANCE

Vérifier le serrage de toutes les vis (ancrage, fixation des pales, des coupelles). Une vibration anormale peut être la conséquence d'un montage défectueux.

POINTS DE VIGILANCE

Vérifier l'équilibrage des pales.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

24 ESSAI FONCTIONNEL

Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

Mode de contrôle :



Test

Contrôle visuel sur site

25 DOCUMENTATION

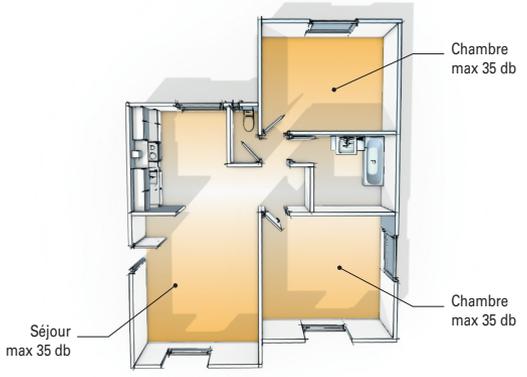
Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

A tester sans bruit parasite dans la pièce (V3 si 6 vitesses). Le seuil réglementaire de pression acoustique est de 35 dB(A) pour les pièces principales en résidentiel.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :
 MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort**
- Performances
- Durée de vie
- Autre

POINTS DE VIGILANCE

Une notice doit être présente. Elle doit comporter à minima des indications sur le sens de rotation, un contact pour le SAV

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :
 Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort**
- Performances
- Durée de vie
- Autre

26 DOCUMENTATION

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle documentaire sur site

Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.



POINTS DE VIGILANCE

Un document précisant les garanties, le contact SAV doit être présent.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

- Majeure
- MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

27 DOCUMENTATION

Mode de contrôle :



Visuel

Avis commission de sécurité

La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.



POINTS DE VIGILANCE

Un document précisant les garanties, le contact SAV doit être présent.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

- Majeure
- MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSION-
NEMENT DES
INSTALLATIONS

- 1** L'espace est compatible pour recevoir un brasseur d'air ($S > 9 \text{ m}^2$ et $\text{hsp} > 2,40 \text{ m}$).
- 2** Le diamètre des pales de l'appareil est supérieur à 1,32 m (52 pouces).

CHOIX DES APPAREILS

- 3** La puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W (hors éclairage)
- 4** Les pales de l'appareil sont non métalliques.
- 5** L'appareil est équipé d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

IMPLANTATION

- 6** La hauteur sous pale est comprise entre 2,20 m (Antilles-Guyane) - 2,30 m (Océan indien) et 3,00 m.
- 7** La distance pales / plafond est supérieure ou égale à 20 cm.
- 8** Dans le cas d'un appareil unique, l'axe du brasseur d'air est situé à proximité du centre de la pièce ou positionné au dessus des occupants habituels.
- 9** Il n'y a pas d'obstacle (meublier, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

COMPATIBILITÉ
DU SUPPORT

- 10** Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.
- 11** La platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

FIXATION

- 12** La fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.
- 13** Les visseries sont compatibles avec la nature du support.
- 14** Un 3e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.

AXE
MOTEUR

- 15** L'axe moteur est vertical et monté sur rotule.

CONFORMITÉ
ÉLECTRIQUE

- 16** Le raccordement électrique est réalisé sur une attente électrique existante conforme NF C15-100 (circuit éclairage).
- 17** Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

ECLAIRAGE

- 18** L'éclairage intégré à l'appareil ne dépasse pas 10 W, avec une efficacité supérieure à 90 lumens/W.
- 18 BIS** L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec le brasseur d'air.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

COMMANDES

- 19** Une télécommande est présente dans la pièce, sur support fixé à hauteur accessible.
- 20** Une commande murale (variateur) est présente, fonctionnelle et ergonomique.

ESSAI FONCTIONNEL

- 21** Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.
- 22** On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.
- 23** On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.
- 24** Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

DOCUMENTATION

- 25** Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente.
- 26** Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.
- 27** La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES INDIVIDUELS, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : / /

Entreprise :

Tél. :

Email :

Informations chantier

Client :

Adresse :

Intervenant chantier

Tél. :

Nom :

Prénom :



Commentaires

Point N° :



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSION-
NEMENT DES
INSTALLATIONS

- 1** L'espace est compatible pour recevoir un brasseur d'air ($S > 9 \text{ m}^2$ et $\text{hsp} > 2,40 \text{ m}$).
- 2** Le diamètre des pales de l'appareil est supérieur à 1,32 m (52 pouces).

CHOIX DES APPAREILS

- 3** La puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W (hors éclairage)
- 4** Les pales de l'appareil sont non métalliques.
- 5** L'appareil est équipé d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

IMPLANTATION

- 6** La hauteur sous pale est comprise entre 2,20 m (Antilles-Guyane) - 2,30 m (Océan indien) et 3,00 m.
- 7** La distance pales / plafond est supérieure ou égale à 20 cm.
- 8** Dans le cas d'un appareil unique, l'axe du brasseur d'air est situé à proximité du centre de la pièce ou positionné au dessus des occupants habituels.
- 9** Il n'y a pas d'obstacle (meublier, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

COMPATIBILITÉ
DU SUPPORT

- 10** Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.
- 11** La platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

FIXATION

- 12** La fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.
- 13** Les visseries sont compatibles avec la nature du support.
- 14** Un 3e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.

AXE
MOTEUR

- 15** L'axe moteur est vertical et monté sur rotule.

CONFORMITÉ
ÉLECTRIQUE

- 16** Le raccordement électrique est réalisé sur une attente électrique existante conforme NF C15-100 (circuit éclairage).
- 17** Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

ECLAIRAGE

- 18** L'éclairage intégré à l'appareil ne dépasse pas 10 W, avec une efficacité supérieure à 90 lumens/W.
- 18 BIS** L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec le brasseur d'air.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

COMMANDES

- 19** Une télécommande est présente dans la pièce, sur support fixé à hauteur accessible.
- 20** Une commande murale (variateur) est présente, fonctionnelle et ergonomique.

ESSAI FONCTIONNEL

- 21** Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.
- 22** On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.
- 23** On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.
- 24** Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

DOCUMENTATION

- 25** Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente.
- 26** Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.
- 27** La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES INDIVIDUELS, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : / /

Entreprise :

Tél. :

Email :

Informations chantier

Client :

Adresse :

Intervenant chantier

Tél. :

Nom :

Prénom :



Commentaires

Point N° :



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSION-
NEMENT DES
INSTALLATIONS

- 1** L'espace est compatible pour recevoir un brasseur d'air (S > 9 m² et hsp > 2,40 m).
- 2** Le diamètre des pales de l'appareil est supérieur à 1,32 m (52 pouces).

CHOIX DES APPAREILS

- 3** La puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W (hors éclairage)
- 4** Les pales de l'appareil sont non métalliques.
- 5** L'appareil est équipé d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

IMPLANTATION

- 6** La hauteur sous pale est comprise entre 2,20 m (Antilles-Guyane) - 2,30 m (Océan indien) et 3,00 m.
- 7** La distance pales / plafond est supérieure ou égale à 20 cm.
- 8** Dans le cas d'un appareil unique, l'axe du brasseur d'air est situé à proximité du centre de la pièce ou positionné au dessus des occupants habituels.
- 9** Il n'y a pas d'obstacle (meublier, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

COMPATIBILITÉ
DU SUPPORT

- 10** Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.
- 11** La platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

FIXATION

- 12** La fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.
- 13** Les visseries sont compatibles avec la nature du support.
- 14** Un 3e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.

AXE
MOTEUR

- 15** L'axe moteur est vertical et monté sur rotule.

CONFORMITÉ
ÉLECTRIQUE

- 16** Le raccordement électrique est réalisé sur une attente électrique existante conforme NF C15-100 (circuit éclairage).
- 17** Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

ECLAIRAGE

- 18** L'éclairage intégré à l'appareil ne dépasse pas 10 W, avec une efficacité supérieure à 90 lumens/W.
- 18 BIS** L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec le brasseur d'air.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

COMMANDES

- 19** Une télécommande est présente dans la pièce, sur support fixé à hauteur accessible.
- 20** Une commande murale (variateur) est présente, fonctionnelle et ergonomique.

ESSAI FONCTIONNEL

- 21** Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.
- 22** On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.
- 23** On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.
- 24** Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

DOCUMENTATION

- 25** Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente.
- 26** Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.
- 27** La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES INDIVIDUELS, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : / /

Entreprise :

Tél. :

Email :

Informations chantier

Client :

Adresse :

Intervenant chantier

Tél. :

Nom :

Prénom :



Commentaires

Point N° :



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie

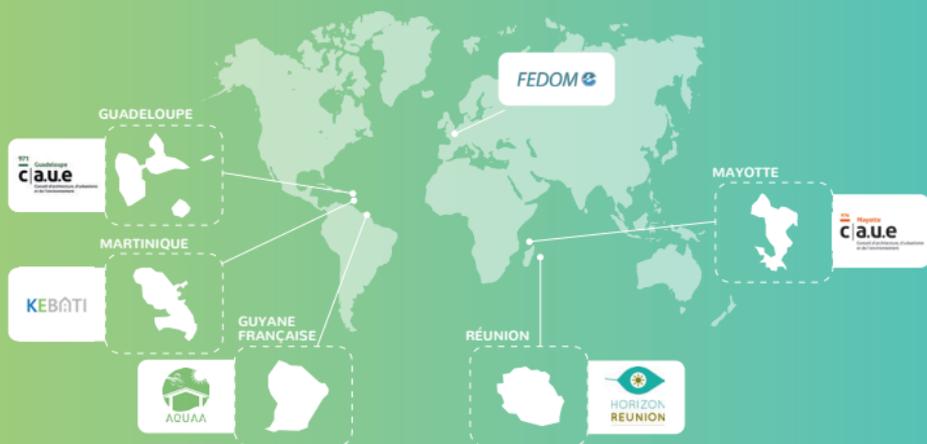
www.batiments-outremer.fr/pergola



Ce calepin d'Auto-contrôle est à destination des professionnels, il a pour objectif de proposer un outil pratique et opérationnel pour améliorer les pratiques et la qualité de la construction ultramarine. Il décrit et illustre chaque point d'autocontrôle d'un élément technique installé sur chantier.

Des fiches synthétiques d'autocontrôle détachables sont disponibles en fin de calepin pour faciliter leur utilisation sur terrain.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME



Piloté par :



Financé par :

